

*Traitements communaux.*

En traitements communaux, les 85 instituteurs touchaient .....	188776 fr.
les 60 institutrices laïques .....	99910 »
les 29 institutrices religieuses .....	26090 »

Total ..... 314776 fr.

La moyenne du traitement communal était donc pour l'instituteur de.....	2221 fr.
pour l'institutrice laïque de .....	1665 »
pour l'institutrice religieuse de .....	899 »

*Suppléments de traitement.*

82 instituteurs recevaient de ce chef .....	56055,75 fr.
48 institutrices laïques .....	24675 »

Total ... 80730,75 fr.

3 instituteurs et 12 institutrices laïques n'avaient pas encore droit au supplément de traitement.

*Primes de brevet.*

Rang de brevet.	Primes.	Instituteurs		Institutrices laïques		Institutrices religieuses		Total.
		nombre.	sommes.	nombre.	sommes.	nombre.	sommes.	
Brev. d'ens. pr. sup.	300	9	2700	9	2700	4	1200	fr. 6600
Brev. d'ens. postsc..	200	49	9800	39	7700	10	2000	19500
Brev. d'apt. pédag..	100	21	2100	9	900	10	1000	4000
Total ...	...	79	14600	57	11300	24	4200	30100

6 instituteurs, 3 institutrices laïques et 5 institutrices religieuses n'avaient pas de prime de brevet.

2 institutrices laïques avaient 150 fr. de prime, parce que les examens pour le brevet postscolaire ont eu lieu à Pâques 1915.